REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA MAITRISE DES

EFFECTIFS H

/)ECRET No Man DGFP/DME/SI portant rectificatif an décret r.º91/158/MTSS.DGFP/DCPUE du 21 Mors 1991 portant intégration et la les cedres de la catégorie hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignament) en tête TATHY(Jean Pierra.)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU

(/ISAS:

D.G.B

D.G.C.F.

(/u la constitution du 45 Mars 1992;
(/u la loi n°021/59 du 44 Novembre 1989 portent
referte du statut général de la Fonction Publique;
(/u le décret n°62/430/77 du 9 mai 1952 fixant
le régime des rémunérations les finctionnaires;
(/u le décret n°62/490/77 du 5 Ju llet 1952
relatio à la nomination et à la rivocation les fonctionmaires

(/u le décret n°63/81/F-2E du la cars 0553 fixant les conditions dans lesquelles cont ffectués les stages probatoires que doivent subir les fonctiones es stagiaires;

(/u le décret n°67/50/FP-BE du 24 h.v.ier 1967
pèglementant la prise d'effet du point de vue de la solde
des actes règlementaires relatifs aux nominations intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements;
(/u le décret n°67/504/MT-DGT du 30 Septembre
1967 modifiant le tableau hiérarchique des cadres de la
eatégorie A de l'Enseignement decondaire, abrogeant et
remplaçant les dispositions des articles 19, 20 et 21 lu

des radres de l'Enseignement; (/u le décret n°74/470 du 54 Décembre 1974 abrigeant et remplacant les dispositions du décret n° 62/496/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements

détiet n°64/465 du 22 Mai 1964 fixant le statut commun

indiciaires des fanctionnaires ;

(/u le débret n° 93/3/15 du 23 red 1998 portant remination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement (/u le décret n° 318 ou 24 Juin 1993; pertant nomination des Membres du Gouvernement; (/u le décret n° 53/34 du 19 Juillet 1993) pertant organisation des in éris des Ministres;

(/u l'arrêté n'2057/FF du 21 Juin 1955 fixant
le règlement sur la solde des fonctionnire;
(/u le décret n°91/158 du 21 da 3 1991 portent
intégration et nomination de certains pardifers dors les
cadres de la catégorie A, hiérarchie I des porvious
Sociaux (Inseignement) en-tête TATHY Jean Finne;
bur instructions du Conseil des Mini, tr. 11
12 Mars 1992;

') E C R E T E

X2

ARTICLE 101: Est rectifié le décret n°91/158/MTSS-DGFP-DGPCE du 21 mars 1991 portant intégration et nomination de certains candidats dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Somiaux (Enseignement) en-tête TATHY/Jean Pierre:

ARTICLE 2: En application des dispositions du décret n° 07/304/ du 30 septembre 1967 susvisé, les dandidats dont les nome suiv mt, titulaires du CAPEL, session de 1988, sont intégrés dans les coâre, de la satégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Ensaignement) et nomée au grade de Professeur sertifié de Lycée de 1er échelon stagiaire, inc. de 850

- TATHY Jean Pierre, né le 14 Juillet 955 à Pointe-Noire
- NGOULOU Rigobert, né le 1er Mai 1958 à Moupouono
- MOUSSIKA Lambert, né le 12 Janvier 1958 à Houyondzi
- → M'BOUKA-BOUKOUMOU Daniel, né le 1er Janvier 1959 \ Kambala
- MOULEMBE(Justin) né le 25 Mai 1959 à M¹3ouma
- OFQUEME Yol inde, née le 5 Mai 1960 à Baint Benoît Boudji
- → ZINGA (Valère, né le 10 Décembre 1959 à N'Kola
- MTSUELET Cyriaque, né le 19 Août 1982 à Djambala
- OKO Joseph, né le 6 Juin 1960 à Etoro
- KIBA Frédéric, né vers 1961 à Ekongo
- TESSILIANOU Gasten MABIKA, né le 27 Septembre 1958 à Mbadi
- YHOMBET THOMBET, né le 26 Août 1960 à Mossendjo
- MAYANITH MBOUTA Thimothée, né le 7 canvier 1957 à Dolisia
- TANDOU Cathérine, née le 9 Mai 1955 à Braze ville
- VOUALA Jeséphine, née le 2 Aod 1959 à Léopol ville
- . MOUANDA Philippe, né le 1er Juillet 1960 à Kimbed.
- VOULA Antoine, né le 9 Juillet 1958 à Matsoula
- ▼ VOUANZI Samuel; né le 2 Octobre 1950 à Linzolo
- OKOUKOU Antoine, né 1: 2 Septembre 1958 à OBONDJO (Makoua)
- MOUANDA. Jan, né le 21 Juin 1958 à Kimongo Poste
- MUIKASSA Haymond, nó vors4959 à Komono
- MOUFOUMA Jagl, né le 4 Octobre 1957 à libindouka
- MOUANOU davrice, no vers 1957 à Matambé Kitangou.

ARTICLE 3: Conformément aux instructions du Conseil des Ministres du 12 Mars 1992, les intéressés sont titula isés exceptionnellement au titre de l'année 1989 et nommés au 1er échelon de leur grade indice 830 pour compter du 5 Octobre 1989. ACC==1 an.

.../...

ARTICLE 4: Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde à compter des dates effectives de prise de service des intéressés, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République et communiqué partout où besoin sera.

Brazzaville, le 19 Novembre 1993

Par le Ministre, Chef du Gouvernement

Le Ministre de la Fonction Publique et des Réformes Administratives

Jean Prosper K O Y O.-

Gánéral Jacques Joach - MOMBY-OPANGO

AMPLIATIONS :

JORC													1
DGFP/DME													
DGFP/BST													
DGB					o	•	0		•			•	3
DGCF						•	9	•	•	•	•	•	1
MENRSE		_	-	_	-	-	_	_	-	_	-	_	7.7
DPAA/MEN													
DOSSIERS													-
INTERESS													
SGG/BC	• • •	0	•	0		•	•	•	•	•	•	•	2./-